RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE LOCATION D'EXPOSITION AVEC MONSIEUR ET MADAME TUUL ET BRUNO MORANDI

DÉCISION N° DM-24-198

EN DATE DU 25 JUIN 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire **;**

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur et Madame Tuul et Bruno Morandi, résidant 74 rue du Faubourg du Temple – 75 011 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Sur les routes des steppes nomades : De Gengis Khan à nos jours » du 1er au 29 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2023-2024

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec Monsieur et Madame Tuul et Bruno Morandi, résidant 74 rue du Faubourg du Temple – 75 011 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Sur les routes des steppes nomades : De Gengis Khan à nos jours » du 1er au 29 juin 2024, dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240625-Imc1H11903H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/06/2024
Date de Publication : 25/06/2024